

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

BOURGES, le 12 novembre 2024

Dossier suivi par : X.BRACQ / L.FOURRICHON

Téléphone : 02.38.77.33.15 / 19

courriel : xavier.bracq@ars.sante.fr

courriel : laurence.fourrichon@ars.sante.fr

Destinataires :

COMMUNAUTE COM DES 3 PROVINCES - COMMUNAUTE COMMUNES DES 3 PROVI
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU CHER - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU C
DSDEN - DSDEN
MAIRIE DE SANCOINS - M. LE MAIRE
PISCINE - PISCINE

**Veillez trouver ci-dessous les résultats des prélèvements effectués dans le cadre du
contrôle sanitaire des eaux de piscines :**

Installation concernée : PISCINE DE SANCOINS

Date du prélèvement : 28/10/2024

Laboratoire : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Prélevé par : CARSO - LA

N° de prélèvement(s) : 00094988 00094989

Résultats des mesures terrain :

		Limites de qualité	GRAND BASSIN INT	PATAUGEOIRE INT
Heure du prélèvement			11h50	12h01
pH	unité pH	[6,9 ; 7,7]	7,4	7,2
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	1,57	1,70
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	[0,4 ; 1,4]	0,85	1,11
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	2,06	2,22
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	< = 0,6	0,49	0,52
Acide isocyanurique	mg/L	< = 75	<10	<10
Transparence qualitative *		-	0	0
Température de l'eau	°C	-	28,0	27,9
Fréquentation instantanée		-	5	0

* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire :

		Limites de qualité	GRAND BASSIN INT	PATAUGEOIRE INT
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	0	<1	<1
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	< = 100	<1	<1
Pseudomonas aëruginea par 100ml	n/(100mL)	-	<1	<1
Chlorures	mg/L	-	470	470
Bromoforme	µg/L	-	<0,50	<0,50
Chloroforme	µg/L	-	6,70	5,90
Carbone organique total	mg(C)/L	-	3,9	3,9
Chlorodibromométhane	µg/L	-	<0,50	<0,50
Dichloromonobromométhane	µg/L	-	<0,50	<0,50
Trihalométhanes (4 substances)	µg/L	-	6,70	5,90
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	-	<1	<1

CONCLUSION SANITAIRE :

L'eau des bassins est conforme aux limites de qualité mais
ne satisfait pas aux références de qualité définies par la
réglementation en vigueur pour les chlorures.

La teneur élevée en chlorures de l'eau des bassins montre un
renouvellement d'eau insuffisant.

Pour le Préfet,
La référente eaux potable et de
loisirs

Christelle RAILLARD

Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent

ARS Centre - Val de Loire - Délégation Départementale du Cher
6 place de la Pyrotechnie - Cité Lariboisière - bât D 2ème étage N° CS 80 003 18023 Bourges Cedex